

## Que faut-il croire ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Relativisme](#)

Date : 3 avril 2014

   
Baptême Funérailles Jésus Mariage Prier Sacrement Avent

Mercredi 14 Novembre 2012  
Bonne fête aux [Laurent](#)


Abonnés

Parlisses

CROIRE - QUESTIONS DE VIE, QUESTIONS DE FOI - SITE CATHOLIQUE >

LA QUESTION DE LA SEMAINE

# Faut-il manifester ?



DES FEMMES DIACRES ?  
VOIR L'ARTICLE

POURQUOI LE MAL ?  
VOIR L'ARTICLE

PLUS DE 250 DÉFINITIONS

Bible [Résurrection](#)  
Mort [Noël](#) [Bonheur](#)  
Baptême [Amour](#) [Paix](#)  
[Mal](#) [Jésus](#)  
> Toutes les définitions

QUESTIONS D'INTERNAUTES

En tant que concubin puis-je me confesser?  
De : departou | 22:34 - 11 novembre 2012

Peut-on être témoin par correspondance?  
De : fleur | 13:08 - 08 novembre 2012

> Toutes vos questions

LA QUESTION DE LA SEMAINE dans votre boîte mail !  
Votre adresse email

### LES RÉPONSES DE CROIRE



[Croire.com](#) est un site internet appartenant à Bayard qui se définit "*chrétien*", afin de répondre "*aux grandes questions de vie et de foi*" et de rendre "*accessible l'actualité du message chrétien, apportant ainsi sa contribution au souci d'évangélisation de l'Eglise.*" Le directeur de la publication est **Georges Sanerot** et le responsable de la rédaction est **Sophie de**

**Villeneuve.** Croire.com se veut aussi

"lieu d'échanges et de partage, accueillant sur ses pages les questions des internautes, auxquelles l'équipe de rédaction répond à travers sa « question de la semaine » envoyée aux abonnés à la lettre hebdomadaire".

Un internaute est arrivé, par le hasard de recherches sur le net, [sur une page du site Croire](#), consacrée à la difficulté des parents face à l'homosexualité. Dans les commentaires, une personne homosexuelle demande :

"Bonjour, je suis catholique confirmé pratiquant. Je suis homosexuel. Je vis avec quelqu'un. Puis-je encore communier et me confesser ?"

Les deux réponses données étant soit fausses ("*Vous pouvez vous confesser sans aucun problème. Quant à la communion, tout dépend du prêtre de la paroisse. Il faut en discuter avec lui en toute simplicité.*"), soit peu claires ("*La question est difficile. Je crois que le mieux serait que vous vous adressiez à des associations comme [...]*"), notre internaute a répondu :

"Le sacrement de réconciliation vous est bien évidemment accessible, mais ne sera effectivement administré que si ces trois conditions sont réunies:

- Repentir sincère
- Volonté de ne plus pécher
- Aveu de tous les péchés, sans rien dissimuler ni enjoliver

Quant à la communion, voici ce que dit le catéchisme de l'Église Catholique:

2357 L'homosexualité désigne les relations entre des hommes ou des femmes qui éprouvent une attirance sexuelle, exclusive ou prédominante, envers des personnes du même sexe. Elle revêt des formes très variables à travers les siècles et les cultures. Sa genèse psychique reste largement inexplicée. S'appuyant sur la Sainte Écriture, qui les présente comme des dépravations graves, la Tradition a toujours déclaré que « les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés ». Ils sont contraires à la loi naturelle. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. Ils ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas.

Partant de là, tant que vous poursuivrez votre relation avec votre compagnon, vous ne pourrez malheureusement pas accéder à la Sainte Communion."

Le site Croire n'a pas publié ce commentaire. Ne voulant pas se laisser démonter, l'internaute a envoyé un message à l'attention des modérateurs, que ces derniers ont publié (pseudo: Done), et auquel ils ont répondu :

"@Done... le ton de vos propos renforce les raisons pour lesquelles nous modérons comme nous l'entendons notre site. Se positionner en juge donne-t-il un droit d'accès prioritaire à la communion ? Pour vous aider à "réfléchir"... nous relayons ici un article de nos confrères du Monde... [...]"

Il est donc plus convenable de publier un article du Monde sur une question liée aux sacrements que de citer le catéchisme !